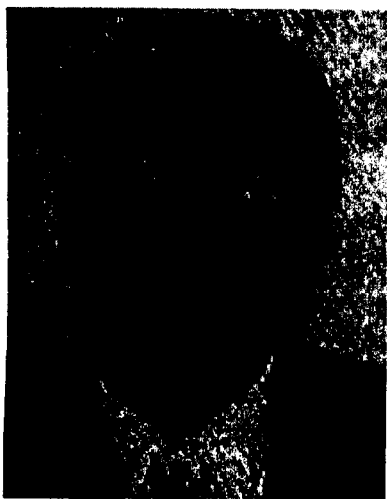


Repères pour réussir la transition démocratique

Par Moussa Diaw



Le changement de pouvoir en douceur, intervenu le 3 août, est le résultat d'une politique enfermée dans une logique autoritaire et sécuritaire qui a bloqué tout le processus démocratique entamé au début des années 90 en lui donnant une configuration très éloignée des principes et des règles sur lesquels est fondée toute construction démocratique. Aujourd'hui, la nouvelle donne annonce des perspectives qui pourraient conduire la Mauritanie vers la voie de la restauration démocratique par des réformes constitutionnelles, structurelles et des actions visant à améliorer «la gouvernabilité» pour reprendre un terme du philosophe français Michel Foucault. Autrement dit la rationalisation de la gestion politique et économique mais aussi la création d'un cadre plus favorable à une vitalité démocratique. Les axes d'une orientation politique posée par le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie ont suscité beaucoup d'engouement et d'espoir pour nos compatriotes qui ont souffert des dérives autoritaires du régime précédent et surtout d'absence de politique adéquate afin de répondre efficacement aux demandes sociales, à la question de la gestion patrimoniale des ressources publiques et aux pratiques clientélistes. Mais ces séries d'initiatives et de décisions d'importance indiscutable, présentées dans la foulée, sont-elles suffisantes pour instaurer la démocratie dans notre pays ? Même si une réponse affirmative peut être avancée, il semble néanmoins opportun d'approfondir la réflexion autour de cette problématique.

Les nécessaires réformes institutionnelles et politiques

Il est vrai que notre texte fondamental mérite d'être enrichi et complété par des dispositions permettant de garantir aux citoyens des libertés dans leur vie quotidienne mais aussi leur engagement pour des actions politiques. En effet, la mise en place d'un cadre institutionnel et politique adapté s'impose pour ouvrir et protéger un «espace public» au sens Habermassien du terme, c'est-à-dire un terrain favorisant l'émulation et le débat contradictoire sans aucune référence à l'appartenance catégorielle dans le respect des règles cardinales de

la démocratie afin de les asseoir dans les pores de la société en question. Le régime démocratique exige de ces acteurs un état d'esprit, un comportement, bref une culture conforme à l'idée démocratique fondée sur la participation des citoyens au processus décisionnel qui donne une légitimité au pouvoir politique. La consultation populaire dans les normes est un gage de stabilité mais aussi un moyen d'évaluation qui offre la possibilité d'interaction entre le système politique et son environnement. L'attention particulière portée sur l'opinion publique dans les démocraties libérales occidentales prouve que l'on ne peut gouverner sans tenir compte des aspirations des populations, de leurs préoccupations et surtout d'une opposition imprégnée des valeurs démocratiques et dont la fonction est de proposer, par des projets de société, une politique alternative plutôt que de penser l'accession au pouvoir comme une finalité. Force est de constater que les partis politiques ne remplissent que partiellement leur rôle puisqu'ils ne sont pas bien ancrés dans la société mauritanienne, sans programme précis, avec des tonalités ethnico tribales et régionales. Leur foisonnement, les querelles de personnes et la «transhumance» sont symptomatiques des contraintes qui pèsent sur ces formations composant le paysage politique mauritanien. Certes des ambitions politiques se dessinent mais pour la plupart la vocation opportuniste transparaît dans l'attitude et la position des leaders face à des questions nationales ou internationales. Dès lors, des réformes devraient être opérées pour donner à ce contre-pouvoir de réelles capacités d'action allant dans le sens du renforcement des pratiques démocratiques par la formation à la culture politique, une meilleure compréhension de l'Etat, de l'intérêt général et de la fonction du professionnel politique. La création d'un institut d'études politiques, chargé de former l'élite en la matière est une solution à envisager comme la piste de la limitation des partis politiques par la concertation pour les rendre plus dynamiques dans la consolidation de la démocratie.

Il faut dire que la transition démocratique dans la configuration politique de notre pays apparaît comme une réponse à un certain nombre de problèmes mais elle ne résout pas tout. La démocratie n'est pas une panacée, c'est un régime politique dans lequel le pouvoir émane du peuple par des mécanismes que nous avons soulignés. Mais notre pays a traversé des moments de crises politiques et sociales qui ont d'ailleurs été à l'origine de l'avènement du nouveau pouvoir. Si le diagnostic a été fait, reste maintenant le traitement de choc qui devrait s'intégrer dans le dispositif retenu par les autorités pour rétablir la justice et la démocratie.

L'urgence de la réconciliation nationale

Les tensions politiques et sociales de ces dernières années ont profondément affecté la cohésion nationale, créant une situation de méfiance dans laquelle certains esprits, en panne d'imagination politique, sont venus se ressourcer pour nourrir des ambitions partisans et sectaires. Cette question majeure est au cœur de l'actualité dans la mesure où une démocratie, quelles que soient sa nature et

Repères pour réussir la transition démocratique

sa spécificité locale, ne peut se concevoir que dans une société apaisée au sein de laquelle les composantes socioculturelles acceptent de vivre ensemble dans un même espace territorial. Cela suppose un consensus national, un respect des différences culturelles, un équilibre dans la répartition des pouvoirs mais surtout la prévention et la résolution des conflits par le dialogue et la recherche de compromis. La marginalisation d'une partie peut devenir une source de tension et de déstabilisation des rapports intercommunautaires. Le climat créé par la passion démocratique peut servir de levain pour s'attaquer et résoudre définitivement cette lancinante question. La volonté politique qui est un préalable semble animer les autorités actuelles qui ne ménageront aucun effort pour la réalisation des objectifs fixés à court terme dans ce qu'on pourrait appeler la feuille de route ou agenda. Dans cette optique, l'action devrait se cristalliser autour de la création d'une Commission Nationale de Réconciliation composée des oulémas, de membres de la société civile, d'acteurs sociopolitiques, de juristes, chargée de proposer des solutions au travers d'un mémorandum qui servira de guide pour les décideurs politiques. Ainsi, l'Etat dans son rôle de régulateur interviendra pour allouer des moyens à la mesure des enjeux de la construction et du développement national. Dans le même temps, une entreprise de décloisonnement de la sphère politique et économique se révèle incontournable pour une répartition équitable des richesses nationales, y compris les richesses nouvelles (pétrole notamment) et une participation citoyenne. A partir de là, toutes les forces vives s'impliqueront sans exclusive à l'œuvre de bâtir une Mauritanie moderne et prospère. Le pays dispose de ressources humaines de qualité, même de renommée internationale, reste à les motiver et créer des conditions stimulantes pour en faire un bon usage par une politique de moralisation de la vie politique et économique, de recrutement basée sur des critères objectifs de compétences.

La responsabilité des élites

Les analyses sur l'Etat en Afrique ou l'activité politique du continent sont souvent focalisées sur des approches par le bas qui caractérisent une bonne partie de la science politique française. En inversant la tendance, nous privilégions plutôt la démarche insti-

tutionnelle qui rend compte de façon pertinente les logiques de fonctionnement des Etats et de l'exercice du pouvoir. La responsabilité des élites dans la nature des Etats et des régimes politique n'est plus à démontrer au regard des transformations des espaces politiques africains dans lesquelles les élites ont joué un rôle de premier plan. La question de renouveau de l'élite dirigeante taraude les observateurs de la vie politique africaine. La plupart des acteurs politiques de notre pays sont issus de l'ancienne génération souvent dépassée par les aspirations des jeunes qui regardent l'avenir à travers le prisme des mutations technologiques, d'un Etat démocratisé, modernisé et d'un espace public repensé et renoué dans un contexte international obéissant à d'autres logiques que l'on ne peut ignorer dans cette phase de transition démocratique. Toutefois, l'interrogation porte sur le comportement d'une frange de cette catégorie à l'intérieur d'un système qui a fonctionné pendant des décennies sans pouvoir alerter de manière manifeste sur les dangers que colportait une telle politique pour l'avenir du pays. Chose inquiétante comme si la Mauritanie n'a pas suffisamment de cadres de haut niveau capables de contribuer de manière significative à la politique définie par le CMJD, les nouvelles nominations se traduisent par la promotion et la reconduction des mêmes personnes qui ont intériorisé des pratiques peu orthodoxes si elles n'ont pas fait montre, pour certains fonctionnaires, d'une incompétence caractérisée dans l'exercice de leurs fonctions. Mais cette tendance trouve une explication du fait de l'instrumentalisation de la fibre tribale, ethnique, régionale et clanique qui a prévalu dans le choix des personnes. En tout état de cause, cette ouverture va créer un jeu de concurrence et de séduction entre élites dotées de valeurs ajoutées politiques pour investir les structures chargées de gérer la transition démocratique. Un dispositif de filtrage n'est-il pas le bienvenu afin de rompre définitivement avec ces méthodes archaïques qui ont écarté une partie importante de l'élite anonyme ?

Par ailleurs, la dimension de la société civile dans une démocratie mérite d'être évoquée d'autant que le concept renferme des considérations qui ne coïncident pas forcément avec son rôle en tant qu'élément de contre-pouvoir. Dans sa signification initiale, cette notion désignait des personnes

dotées de ressources leur permettant de prendre position au-delà des structures partisans pour s'opposer à des dérives de pouvoir, à des politiques ou actions portant préjudices à l'équilibre des forces sociales, politiques et économiques. On y retrouve des intellectuels attachés à un certain nombre de valeurs démocratiques et égalitaires, des ONG, des syndicats. On parle aujourd'hui de société civile mondiale à travers l'engagement des acteurs transnationaux comme les Alter mondialistes pour le développement durable ou la fronde contre les effets de serre. Si en Occident la société civile s'est développée de façon notoire, en Afrique elle émerge non sans problèmes dans un environnement peu favorable. Dans notre pays comme la majorité des pays africains, la société civile est une nébuleuse dernière laquelle se cachent en partie des hommes interdits d'activités politiques pour cause d'autoritarisme du ré-

gime, des personnalités en quête de ressources financières par leur activisme international, d'autres y recherchent uniquement des ressources politiques pour donner sens à leurs idéaux, actions et croyances. Toujours est-il que sa présence dans l'espace sociopolitique est indispensable même si elle est encore au stade de balbutiements ; il conviendrait tout de même de mettre de l'ordre pour rendre performantes ses propositions pour enraciner la démocratie.

Dans cette réflexion transparaissent des points saillants pouvant servir de contribution au débat qui a tant manqué au champ politique mauritanien. La vitalité démocratique se mesure à l'aune de la qualité des confrontations d'idées pour éclairer les citoyens et élarger des pistes devant conduire les acteurs politiques sur des décisions à portée générale et répondant aux différentes sollicitations par des program-

mes conformes aux attentes exprimées. De manière générale, la construction démocratique est une tâche de longue haleine où le temps est précieux, elle demande donc une méthode, des compétences et des actes concrets dans une perspective de fédérer l'ensemble des populations. Cette adhésion citoyenne s'appuie sur des projets de société convaincants en termes de rationalité, de proximité et d'association. La culture de la concertation doit servir de jalon à la nouvelle initiative démocratique qu'il faut croire et soutenir sans réserve car elle est déterminante pour la stabilité et l'avenir de la Mauritanie.

Moussa Diaw, universitaire mauritanien, est l'auteur de : « La politique étrangère de la Mauritanie », L'Harmattan ; Paris, 1998. Il est professeur de Science politique à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal.
E-mail : idiawmoussaf@yahoo.fr